

Francophonies d'Amérique



Nous n'avons jamais été urbains mais nous le sommes. Des solidarités pour mieux-vivre par une francophonie canadienne interculturelle et mondialisée

Angéline Martel

Number 16, Fall 2003

Les enjeux de la francophonie en milieu urbain

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1005213ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1005213ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Martel, A. (2003). Nous n'avons jamais été urbains mais nous le sommes. Des solidarités pour mieux-vivre par une francophonie canadienne interculturelle et mondialisée. *Francophonies d'Amérique*, (16), 5–25.
<https://doi.org/10.7202/1005213ar>

OUVERTURE

NOUS N'AVONS JAMAIS ÉTÉ URBAINS MAIS NOUS LE SOMMES. DES SOLIDARITÉS POUR MIEUX-VIVRE PAR UNE FRANCOPHO- NIE CANADIENNE INTERCULTURELLE ET MONDIALISÉE

Angéline Martel
Télé-université

Le thème du colloque « Enjeux de la francophonie en milieu urbain », tenu dans le cadre du Congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) les 16 et 17 mai 2002, invite à une réflexion sur les multiples facettes de la francophonie canadienne dans son contexte urbain et, par contraste, dans son contexte rural. Il conduit ainsi à placer bien en vue dans les analyses la dimension géographique et matérielle qui, par diverses méthodologies, décrivent cette réalité contemporaine ou son histoire. Ce thème invite également à une réflexion sur le sens que construit, et peut construire, une communauté minoritaire avec l'espace géographique comme horizon. C'est alors le mouvement inverse : des analyses descriptives vers l'interprétation de ces descriptions. Les questions deviennent alors : les communautés francophones urbaines construisent-elles leurs cultures différemment des francophonies rurales ? Quels sont les rouages de construction d'une identité communautaire francophone et multiple en milieu urbain ? Et ces questions se posent aussi comparativement aux milieux ruraux. Comment ces constructions sociales contribuent-elles au développement linguistique et communautaire francophone ou l'empêchent-elles ? Quelles ressources trouve-t-on en milieu urbain à l'avantage du développement linguistique ?

Sur le plan éthique, en creux sous ce thème pour ainsi dire, et dans le cadre d'un double mouvement de description-compréhension, se profile encore une interrogation très actuelle sur la maîtrise que les communautés linguistiques exercent sur leur environnement, comme collectivités et comme individus. Et, en l'occurrence, sur la maîtrise qu'elles peuvent exercer sur leur environnement urbain, souvent moins propice à la libre construction individuelle et communautaire que l'environnement rural. Quelles sont alors les possibilités, pour les communautés francophones urbaines (mais aussi rurales), de construire leur propre avenir et, conséquemment, de se construire linguistiquement dans le maintien et le développement de leur « linguisticité » ?

Ces questionnements comportent trois facettes :

- *Le pouvoir—non-pouvoir dans un espace urbain* : l'urbanité comme environnement de participation aux rouages politiques et économiques, une région urbaine étant, par définition, un espace collectivement construit ; mais aussi l'urbanité comme source de dépossession, de marginalisation et de pauvreté linguistique. En somme, cette facette touche l'urbanité comme condition de vivre et, dans sa portée éthique, de mieux-vivre politique et démocratique dans une société mondialisée, urbaine et francophone minoritaire. Ces caractéristiques sont étroitement liées les unes aux autres.
- *L'importance de la construction linguistique dans le vivre et le mieux-vivre des individus et des collectivités, notamment en milieu urbain* : comment le bien-être linguistique, concept individuel et subjectif, mais nécessairement collectif, peut-il être favorisé dans le milieu urbain ?
- *Les conditions de développement culturel d'une francophonie urbanisée, réseautée et multi-culturelle* qui, au-delà des conditions actuelles, lui permettent de se construire dans l'avenir : à l'ère des communications instantanées et de la mondialisation, comment l'espace urbain peut-il être constitutif de communautés francophones ?

Dans cette optique, le titre de ce texte s'explique comme un résumé de l'hypothèse qui en parcourt la construction : au cours de l'histoire des développements humains, l'urbanité a graduellement été une condition d'organisation de l'environnement en relation avec la nature et la matière dans un cadre culturel de plus en plus fort. En ce sens, l'urbanité n'est pas nouvelle ; les humains ont toujours trouvé des formes d'aménagement collectif des milieux de vie. Mais aujourd'hui, le paradigme planétaire de la solidarité apporte une nouvelle dimension culturelle et linguistique à l'aménagement urbain. Les courants de pensée comme l'écologie, les démocraties, les bonnes gouvernances, en sont des manifestations à libre circulation. Ainsi, cette solidarité grandissante est également interculturelle dans son sens fort (culture et matière) et dans son sens social (entre communautés linguistiques, ethniques, etc.) dans un monde planétarisé. Aujourd'hui, c'est nécessairement au confluent de la solidarité avec la matière comme espace géographique et avec la culture, dont la langue est un élément majeur, que se situe le développement des communautés linguistiques. Ainsi, l'enjeu principal de la francophonie en milieu urbain est la possibilité d'agir sur son environnement matériel autant que sur sa culture pour développer et maintenir l'identité et la solidarité entre communautés francophones. Dans cette optique, il est intéressant de comptabiliser les atouts des communautés francophones minoritaires vivant en milieu urbain au Canada.

Après une première partie méthodologique où nous expliquons pourquoi nous privilégions la description et la compréhension pour traiter de l'urbanité de la francophonie canadienne minoritaire, nous décrivons, en deuxième partie, la francophonie canadienne vivant à l'extérieur du Québec en statistiques au moyen de trois indicateurs (francité, bilingualité et bilinguisme) (mouvement de description). En troisième partie, nous insérons cette réalité

francophone canadienne dans les études scientifiques sur l'urbanité pour en mieux comprendre l'adaptabilité et les lacunes (mouvement de compréhension comme sujet d'étude). Puis, en quatrième partie, nous insérons la francophonie canadienne dans un contexte idéologique contemporain en cernant les deux grands systèmes d'influences actuels : la concurrence et la solidarité (mouvement de compréhension comme dynamique sociale). Nous proposons enfin, en dernière partie, des atouts de développement à partir des ressources urbaines, planétaires, interculturelles et technologiques qui sont toutes des composantes dérivées de la dynamique contemporaine de solidarité à l'avantage des minorités et de la francophonie canadienne (mouvement de compréhension comme champ d'action).

Méthodologie : description et compréhension

Les deux dimensions (description de la réalité urbaine et compréhension de cette réalité) et les trois facettes (pouvoir et non-pouvoir des communautés linguistiques en milieu urbain, importance du linguistique dans le mieux-vivre urbain et conditions de développement collectif dans un mieux vivre par le linguistique) citées en introduction constituent les leitmotiv de ce texte. Par sa distinction entre la description de la réalité urbaine et la compréhension de cette réalité, celui-ci s'insère dans un courant de complémentarité entre les sciences physiques (de la matière) et les sciences humaines, complémentarité qu'Habermas (1972) et autres théoriciens des sciences (Luckmann, 1978 ; Dallmayer et McCarthy, 1977 ; Borgman, 1992 ; Latour, 1991) ont décrite par les concepts de « connaissance et compréhension », « *knowledge and understanding* », « construction et déconstruction » ou encore « *Erscheinende und Verstehen* ». Comme le souligne Habermas (1972, p. 144), l'observation en sciences naturelles conduit à la construction de lois qui peuvent être contrôlées par expériences alors que les sciences « culturelles » conduisent à la transposition d'expériences qui pénètrent dans des terrains inconnus dans la globalité de l'expérience individuelle. Ainsi, si notre mouvement de connaissance vers la réalité matérielle ou physique (ou naturelle diront d'autres), comme l'urbanité, peut être une appréhension descriptive, elle peut aussi être une réflexion sur des intentions que notre environnement nous transmet. C'est la distinction plus ou moins explicite que font les théoriciens entre la description, qui appréhende le matériel et le décrit, et la compréhension, qui porte sur le culturel et l'idéologique.

Les théoriciens ont introduit dans le concept de compréhension, par l'intermédiaire du concept d'idéologie, la notion d'intérêt humain qui s'avère une projection vers l'avenir, de manière instrumentale ou non, par la réalité matérielle ou culturelle. Ainsi des approches comme la phénoménologie, l'herméneutique, l'ethnométhodologie, la théorie critique (*critical theory*) ont pour objectif de décrire ces intentions. Ce que ces courants de pensée ont fait ressortir dans la compréhension, c'est donc la dimension éthique (au sens large de valeurs), particulièrement celle du désir, de la vision, de l'objectif, que l'idéologie confirme comme étant tenue pour acquise (*taken for granted*).

Ainsi fonctionne, par exemple, le concept de « démocratie » : comme un idéal constamment en construction contextualisée qui sert d'aune pour juger la réalité observée.

Les théoriciens ont encore ajouté un double mouvement de prise de conscience de cette projection vers l'éthique et, en même temps, une évaluation-appréciation de cette même projection en une critique réflexive. Dans ce cadre théorique, les découpages en introduction servent à asseoir le débat sur ce qui pourrait être la portée éthique de toute science et, en particulier, d'une science de l'urbanité des communautés francophones minoritaires. L'intention principale est de mettre en évidence des pratiques et des situations dont pourront décider les acteurs et les actrices concernés pour choisir leur avenir, avec leurs propres intentions et objectifs, individuellement et collectivement : « *that would help us chart the passage from the present to the future* » (Borgmann, 1992, p. 2). Cela est d'importance déterminante pour les minoritaires souvent démunis en matière d'autogestion.

Notre orientation vise aussi le décloisonnement des disciplines et la remise en question des stratégies et moyens « à tiroirs », afin de miser sur une étude d'un mieux-être humain par le linguistique. Autrement, les actions et les études scientifiques n'ont pas de sens ni de valeur. Elles peuvent même être dangereuses lorsqu'elles contribuent, bien inconsciemment, au contraire du mieux-être. On comprendra aussi que ce type de questionnement est plus engagé socialement que les habituelles questions disciplinaires, comme « La sociolinguistique est-elle par définition urbaine ? » Il n'occulte cependant en rien le libre choix des individus concernés. Au contraire, il vise à le favoriser.

La description de la francophonie canadienne dans son urbanité

Contexte d'urbanisation mondiale

- Pour mieux situer le contexte de l'urbanité, notons, dans un premier mouvement descriptif, qu'à l'échelle planétaire, les proportions d'urbanité et de ruralité sont en mutations profondes ; une croissance urbaine sans précédent est en train de modifier profondément les configurations de la population mondiale, tout particulièrement dans les pays en développement. Plus de la moitié de la population totale de la planète vit en milieu urbain depuis l'an 2000. Au cours des années 1990, quelque 600 millions d'humains sont venus vivre en ville ; cela représente les deux tiers de l'accroissement prévu de la population mondiale. Alors que la population urbaine des pays en développement croît d'environ 4 % par an dans l'ensemble, les taux de croissance régionaux varient de manière importante, en Amérique latine, en Afrique, en Asie.

Pourtant, au Canada, cet exode vers les régions métropolitaines ne s'est pas concrétisé de la même manière. Selon Statistique Canada, « entre 1991 et 1996, les régions métropolitaines de recensement ont subi un solde migratoire négatif (156 400) au profit des plus petites régions du pays. Le total des pertes nettes enregistrées était de deux fois supérieur à celui observé au cours de la période quinquennale précédente¹ ». Une région métropolitaine de recense-

ment (RMR), selon Statistique Canada « est composée d'une très grande région urbaine (appelée noyau urbain) ainsi que de régions urbaines et rurales adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec le noyau urbain est élevé. La population d'une RMR compte au moins 100 000 habitants, d'après les résultats du recensement précédent² ». En 1996, Statistique Canada recensait 25 régions métropolitaines au Canada, dont cinq au Québec en plus d'Ottawa/Gatineau qui regroupe une RMR interfrontières.

Urbanité de la francophonie canadienne

Dans la présente section, nous décrivons la francophonie canadienne au moyen de statistiques, c'est-à-dire à l'aide de trois indices établis en fonction du niveau de compétence et d'utilisation de la langue française : un indice fort, *l'indice de francité* ; un indice médian, *l'indice de bilingualité* ; enfin, un indice faible, *l'indice de bilinguisme*. Ces indices sont appliqués aux 20 RMR situées à l'extérieur du Québec, ce qui exclut donc Montréal, Québec, Chicoutimi-Jonquière, Sherbrooke et Trois-Rivières, mais inclut Ottawa/Gatineau.

L'indice de francité repose sur l'utilisation du français à la maison. L'utilisation constante du français dans la famille constitue une dimension importante du développement du français par sa transmission intergénérationnelle en bas âge et par son maintien dans l'équilibre linguistique d'un individu, soit sur le plan du vocabulaire, soit sur le plan de l'accès à un deuxième mode de pensée. On complète l'indice de francité en ajoutant la dimension unilingue francophone.

Pour constituer *l'indice de bilingualité*, le concept et les statistiques de « langue maternelle » « comme première langue apprise et encore comprise » constituent des informations précieuses. On entend habituellement par « bilingualité » « l'état psychologique d'accessibilité à deux codes linguistiques et leurs corrélats langagiers » (Hamers et Blanc, 1983, p. 446) qui renvoie à l'accès à deux types de pensée tels qu'ils sont codés dans les langues, au-delà des distinctions habituelles entre diverses dimensions selon l'acquisition et l'apprentissage (l'âge : enfance, adolescence, âge adulte) ; selon le mode (précoce, précoce simultanée, précoce consécutive) ; selon le résultat (additive, soustractive, équilibré, dominante, composée, coordonnée). La grande majorité (87,16 %) de la population de langue maternelle française à l'extérieur du Québec était bilingue en 1996. Nous constatons donc que les francophones minoritaires apprennent, par osmose, en très grandes proportions, la langue de la majorité, soit l'anglais au Canada, et sont bilingues avec deux modes de pensée – que ces deux modes de pensée fonctionnent de manière intégrée ou non dans la vie de tous les jours. L'indice de bilingualité des communautés francophones dans les régions métropolitaines a également trait à son contraire : l'unilinguisme francophone (francité) qui, en 1996, était de 127 375 personnes, soit 12,82 % de la population de langue maternelle française³.

L'indice de bilinguisme repose, pour sa part, sur la connaissance de deux codes linguistiques. L'accent n'est pas ici mis sur la connaissance probable de deux modes de pensée, mais sur la fonctionnalité d'une langue et son utilisation comme moyen de communication. Ainsi, par bilinguisme, nous entendons « le statut de coexistence de deux ou plusieurs codes ». Cela peut être le cas sur le plan collectif de la reconnaissance « à l'intérieur d'une aire géographique (région bilingue) ou de coexistence de deux ou plusieurs aires unilingues dans une même structure politique (régions unilingues dans un pays bi ou multilingue) » (Hamers et Blanc, 1982, p. 448). Et cela peut encore être le cas sur le plan individuel : « présence simultanée de deux langues ». Or, au concept de bilinguisme tel que le définit Statistique Canada, soit la capacité de soutenir une conversation, nous ne pouvons assigner une connaissance suffisamment approfondie du français pour assurer la dimension d'intégration du mode de pensée francophone. L'indice de bilinguisme est donc surtout fonctionnel et instrumental ; il peut être considéré comme un indice faible d'appartenance à une communauté francophone.

Le tableau 1 présente, en trois parties, les statistiques relatives à chacun de ces indices pour le Canada à l'extérieur du Québec et pour les RMR y compris Ottawa/Gatineau. L'inclusion d'Ottawa/Gatineau est intéressante pour montrer le fonctionnement d'une région urbaine qui chevauche deux provinces, l'Ontario et le Québec.

En ce qui concerne l'urbanité des communautés francophones réparties dans 20 RMR à l'extérieur du Québec, mais aussi en partie dans l'Outaouais québécois, ces trois indices permettent de constater, pour l'essentiel :

- que pour le total de la population francophone de l'extérieur du Québec incluant Ottawa-Gatineau, l'indice de bilinguisme (10,74 %) est plus élevé que l'indice de bilingualité (4,64 %) et que l'indice de francité (3,02 %) ;
- qu'en milieu urbain, l'indice de bilinguisme (11,62 %) est plus élevé que dans la population francophone en général, milieu rural compris (10,74 %) ;
- que l'indice de bilingualité est lui aussi plus élevé en milieu urbain (4,76 %) qui dans la population francophone en général (4,64 %).

Profil de régions métropolitaines et francophonie

Pour préciser ce premier tableau, nos statistiques illustrent ces trois indices dans les 20 RMR⁵. Pour l'essentiel, nous pouvons porter les constats suivants sur l'indice de bilingualité :

- à l'exception d'Ottawa-Gatineau (34,44 %) et de Sudbury (30,28 %), les régions métropolitaines de l'extérieur du Québec ont un indice de bilingualité de moins de 5 % ;
- un groupe de régions métropolitaines ont un indice de bilingualité d'environ 4 ou 5 % : Windsor (5,16 %), Winnipeg (4,91 %), Saint John (4,57 %), St. Catharines/Niagara (4,24 %), St. John's (3,98 %) et Halifax (3,25 %) ;

Tableau 1
Indices linguistiques de la francophonie canadienne
Recensement de 1996

		Indice de bilinguisme Langue maternelle		Indice de francité Langue parlée à la maison		Indice de bilinguisme Connaissance français et français/ anglais	
	A Population totale (N)	B Population LMF (N)	C B sur A (%)	D Population LPM (N)	E *D sur A **D sur B (%)	F Popula- tion CF (N)	G *F sur A (%)
Canada : 28 528 125							
Canada à l'extérieur du Québec	21 483 045	(75,30 % du Canada)					
Total français à l'extérieur du Québec		997 335	4,64	649 670	3,02* 65,14**	2 308 105	10,74*
1. Français unique		936 510	93,90 (1 sur B)	588 585	90,60 (1 sur D)	127 375	5,52 (1 sur F) 12,77 (1 sur A)
2. Français double		57 360	5,75 (2 sur B)	54 450	8,38 (2 sur D)	2 180 730	94,48 (2 sur F)

Nous n'avons jamais été urbains mais nous le sommes

3. Français+autres et français-anglais+ autre		3 465	0,35 (3 sur B)	6 635	1,02 (3 sur D)		
Urbanité à l'extérieur du Québec							
Total urbain extérieur du Québec incluant Ottawa/Gatineau⁴	13 471 980 17 864 645 (total RMR Canada) moins 4 392 665 (Montréal, Québec, Chicoutimi-Jonquière, Sherbrooke)						
Total français urbain extérieur du Québec mais incluant Ottawa/Gatineau		641 290	4,76	440 550	3,27* 68,70**	1 565 760	11,62*
1. Français unique		594 855	92,76 (1 sur B)	398 690	90,50 (1 sur D)	102 115	6,52 (1 sur F) 17,17 (1 sur A)
2. Français double		36 400	5,68 (2 sur B)	34 860	7,91 (2 sur D)	1 463 645	93,48 (2 sur F)
3. Français+autres et français-anglais+ autre		10 035	1,57 (3 sur B)	7 000	1,59 (3 sur D)		
Total urbain français extérieur du Québec mais excluant l'Outaouais québécois	13 164 535 (13 471 980 – 307 445) 61,28 % de la population totale de l'extérieur du Québec						

En ce qui a trait à l'indice de francité, nous portons les constats suivants :

- à Ottawa-Gatineau, l'indice de francité est de 26,05 % ;
- le taux d'unilinguisme en français est presque inexistant dans toutes les régions métropolitaines, sauf pour Toronto (5,58 %), Thunder Bay (5,18 %), Sudbury (5,07 %), St. Catharines/Niagara (5,01 %), Hamilton (4,39 %), Vancouver (4,09 %) ;
- c'est à Ottawa-Gatineau que le plus grand pourcentage de la population utilise le français à la maison (31,15 %) ; vient ensuite Sudbury avec 20,03 % des personnes ;
- ailleurs, les pourcentages d'utilisation du français à la maison sont inférieurs à 2 %.

Pour l'essentiel de l'indice de bilinguisme, nous constatons que :

- entre 5 et 11 % de la population des RMR canadiennes est bilingue fonctionnelle ;
- la ville qui comporte le plus haut taux de bilinguisme fonctionnel est Ottawa-Gatineau avec 53,01 % de la population ; viennent ensuite Sudbury avec 41,62 %, Saint John avec 12,40 %, Winnipeg avec 11,02 %, Halifax avec 10,82 % et Windsor avec 10,68 % ;

Ainsi donc, les conditions de vie linguistique en milieu urbain sont extrêmement variées dans la francophonie canadienne.

Compréhension de la francophonie canadienne dans son urbanité : urbanité et identité

En harmonie avec l'orientation interdisciplinaire annoncée et pour contribuer à une vision graduellement compréhensive de l'urbanité, nous faisons ici état des études spécialisées dans les questions d'urbanisme et d'urbanité ; la francophonie canadienne urbaine ne peut faire abstraction des problématiques plus larges, qu'elles soient minoritaires ou majoritaires. Nous proposons ensuite dans cette section une analyse de la notion d'identité dans une perspective d'écologie urbaine, en compréhension du monde matériel. Cette perspective permet de distinguer, dans la vie quotidienne, les différences entre la vie urbaine et la vie rurale et d'en tirer, ultérieurement, des conclusions pour construire un mieux-être urbain, linguistiquement minoritaire ou majoritaire.

Problématiques en urbanité

Un résumé interdisciplinaire des problématiques en urbanité en fonction du thème des enjeux de la francophonie en milieu urbain et des questions posées en introduction permet d'inspirer les études sur la vie urbaine francophone minoritaire dans son contexte de globalité.

Les sciences appuient leurs études sur des définitions plus ou moins opératoires et sur un découpage plus ou moins précis de l'objet d'étude. Dans les études sur l'urbanité, Richard Stren (1992) définit l'urbanisation comme la proportion de la population totale d'un pays fixée dans les secteurs désignés à caractère urbain. En se référant à la « désignation », il fait ainsi ressortir l'aspect contextuel et interprétatif (donc culturel) de l'urbanisation. Ainsi, au

Canada, selon Statistique Canada, ce qui est désigné « urbain » (une RMR, comptant au moins 100 000 habitants) est symptomatique d'un pays industrialisé aux moyens de transport rapides et variés avec 62,70 % de la population dans des régions de plus de 100 000 personnes. D'autres pays considèrent des agglomérations beaucoup plus petites comme étant des régions urbaines. Au Botswana, par exemple, une agglomération de 5 000 habitants ou davantage, dont 75 % poursuivent des activités économiques à caractère non agricole, est considérée comme une région urbaine. Toutefois, la définition la plus courante est celle utilisée, entre autres, par la Guadeloupe (et la France), soit « les localités ayant 2 000 habitants ou plus » (ACDI, 1993).

Stren (1992) ajoute une autre dimension à sa définition d'« urbanisation » : celle d'un processus continu de transformation sociale et économique parce que la région urbaine est définie comme un lieu de développement économique et social en contraste avec la campagne, dont la vie est axée sur des valeurs moins économiques, plus familiales et plus traditionnelles. Cela est un biais idéologique qui valorise la vie urbaine par rapport à la vie rurale, qui prend un air « peu moderne », tout comme les pratiques des sociétés autochtones et indigènes, dont le milieu de vie est beaucoup plus rural et, s'il est urbain, est urbain de manière rurale.

Pour lier ces constats à notre orientation, « urbanisme » se réfère donc aux méthodes permettant d'adapter le milieu naturel à la vie communautaire alors que l'« urbanité » se réfère à la compréhension de la vie en espace urbain. Ainsi, l'urbanité prend son point de départ dans l'urbanisme et inclut celui-ci. L'urbanisme correspond au palier descriptif des études et des pratiques. Cette distinction s'appuie sur les définitions conventionnelles et fait ressortir les dimensions de relations avec la matière et l'environnement ; l'urbanisme étant le processus (et son étude) par lequel les humains planifient, pour eux-mêmes, mais le plus souvent pour les autres, avec ou sans représentativité, l'ergonomie géographique.

Sont donc à l'ordre du jour des sciences en urbanisme et en urbanité les préoccupations et les objets de descriptions suivants, selon deux facteurs : spatial (un quartier, une ville, une région, un pays, un continent, la planète) et temporel (une tranche historique plus ou moins grande, de l'antiquité à nos jours). Ces objets sont décrits selon diverses perspectives, dont celles de la sociologie, de l'économie, de l'histoire et de la linguistique, pour ne nommer que celles-là.

Par ailleurs, les problématiques de compréhension s'appuient sur les descriptions qui posent des questions à portée éthique. Elles reposent donc habituellement sur une dimension humaine ou humanisante de l'urbanité, sur des intentions d'amélioration de la condition de vie en milieu urbain. Est alors en cause une capacité d'analyser le milieu urbain dans une problématique plus large d'une industrie de l'urbanité, par des recherches, la mise en œuvre de politiques, des programmes d'apprentissages-services et des services-conseils. Sont d'intérêt les questions en regard du multiculturalisme, de

l'industrialisation, du développement social, de la culture, de l'écologie et de l'anthropologie, des services publics, de la démographie et de la linguistique.

À ces études pour la compréhension et ultérieurement l'amélioration de la vie urbaine, on peut ajouter celles portant sur les analyses de la répartition des pouvoirs, que ce soit par la documentation d'études de cas contemporains ou historiques comme celles de Hambling sur les castes sociales dans la ville de Moenjo-Daro (vallée de l'Indus), avec ses égouts sophistiqués, son confort et son haut standard de vie (cité par Cobarrubias, 1999, p. 7).

Ces études sur le pouvoir ou le non-pouvoir ne se trouvent pas seulement en sciences politiques, dans la mesure où l'étude du pouvoir est interdisciplinaire. On les trouve également :

- *en administration et en gouvernance* : la centralisation des pouvoirs s'est faite à partir des villes ; la répartition des pouvoirs dans les systèmes démocratiques des villes⁶ ;
- *en histoire* : les États se sont développés à partir de villes ; la relation de pouvoir entre l'État et la ville ;
- *dans la démarche interdisciplinaire* : le thème de la répartition des ressources en systèmes égalitaires ou inégalitaires.

Dans son livre *Law, Space, and the Geographies of Power*, Nicholas Blomley (1994, p. viii) note à quel point les études sur le politique et le géographique sont peu nombreuses. Celles-ci sont d'ailleurs souvent perçues comme suspectes, parce qu'elles remettent en question les pouvoirs établis. Blomley montre aussi comment l'espace, dans sa dimension politique, est pris comme immuable même si les frontières n'ont rien d'immuables et sont constitutives d'identités. Son analyse fait encore ressortir l'urbanité comme centres économiques en mutation avec la part libéraliste de la mondialisation (1994, p. 190-192).

Urbanité et langue

Sur l'importance de la langue en milieu urbain, il existe de plus en plus d'études de « sociolinguistique urbaine », thème qui a d'ailleurs fait l'objet de plusieurs colloques publiés sous forme de livres ou de numéros spéciaux de revue : Polomé (1982), Dittmar et Schlobinski (1988), Herberts et Turi (1999), Calvet et Moussirou-Mouyama (2000), Bulot, Bauvois et Blanchet (2001), Santacroce (2002). Pourtant, il y a quelques années, la démolinguistique des langues minoritaires passait rapidement sur la question sans la problématiser, sans que l'urbanité ne soit explicitée comme variable. Aujourd'hui, la variable de l'urbanité est devenue prédominante, tout comme celle de la mondialisation. Les études de sociolinguistique urbaine portent sur quatre dimensions :

- *l'analyse des changements dans la distribution des langues* : distribution du plurilinguisme, vitalité des langues, véhicularisation, koinè, variations régionales, langue des migrants, etc.

- *les effets du milieu urbain sur le corpus des langues* : mode de structuration des parlers urbains ;
- *la mise en mots de l'identité urbaine* : représentations des langues en milieux urbains ;
- *la langue et la banlieue* : effets de « beigne » ; conditions linguistiques des groupes souvent marginalisés : adolescents, raps, etc.

On y remarque un fort désir de décloisonnement de disciplines pour apporter quelques éléments de réponse aux questions d'aménagement linguistique (Bulot, Bauvois et Blanchet, 2001). Les études font habituellement appel à des méthodes ethnographiques (entretiens avec ou sans questionnaires).

Dans le contexte qui nous intéresse, la question principale demeure l'impact de l'urbanisation et de l'urbanité sur la vitalité des langues et le mieux-vivre de leurs locuteurs. Certaines études précisent le rôle standardisateur du milieu urbain sur les langues, alors que d'autres en montrent le dynamisme nouveau pour les langues (régionales ou minoritaires) et le plurilinguisme (Rispaïl, 2000). Dans son analyse-synthèse de la dynamique des langues, William Mackey (2000) place l'interaction entre langue et développement-maintien au croisement de deux séries de dimensions : les forces de solidarité et les domaines d'utilisation d'une langue. Ainsi, en général, à l'instar de Joshua Fishman (1989), il constate que les milieux urbains sont des vecteurs d'efforts de propagation d'une langue, de résistance à l'assimilation, parce qu'ils permettent la mise en place d'institutions dans divers domaines de développement linguistique. Mais d'autres soulignent également l'inverse, soit les difficultés de maintenir une langue minoritaire en milieu urbain (Cobarrubias, 1999).

Urbanité et identité : perspective écologique

Afin de mieux comprendre le moteur et le processus de formation de noyaux communautaires par le linguistique en milieu urbain, il est important de considérer comment peut se former une identité urbaine libre et solidaire. Commençons donc par une interprétation large de l'identité comme « sentiment d'appartenance ». Ce faisant, nous écartons immédiatement le sens d'identité provenant de l'association à ce qui est « identique », puisque l'identité est une construction sociale et naturelle dans l'individualité et la contextualité. À un premier niveau de l'identité donc, un niveau primordial pour ainsi dire, notre appartenance est double : elle est matérielle et sociale. Cette approche permet de transcender le débat « nature versus culture ». L'urbanité n'est ainsi qu'une dimension plus sociale et socialisante sur un continuum de cette double appartenance entre la vie matérielle dans la nature et la vie matérielle dans l'environnement culturellement aménagé des milieux urbains.

Les sciences, tout comme dans les modèles d'organisations sociales, ont scindé les deux. Certains en appellent à une réconciliation, comme Richard Falk (1995), qui, au terme d'une longue analyse sur la *humane governance* pour

le World Order Models Project (cinq groupes d'étude des Nations Unies), encourage la planification dans un contexte de compréhension globale qui inclut non seulement le social et le culturel, mais également l'environnement matériel et la nature : « *At the same time, the enjoyment of the beauty of nature is the foundation of spirituality and creativity, and thus stewardship cannot be conceived of merely in materialist terms* » (p. 253).

Cette perspective sur l'identité conduit à une prise en compte des mouvements d'inspiration environnementaliste – l'anthropocentrisme de toutes actions et structures – et celles d'inspiration écologique – le biocentrisme et la dynamique de respect et de complémentarité de toute vie. Le débat entre les deux est plus que linguistique ou, plutôt, il est linguistique parce qu'il est aussi idéologique. Le premier instaure un régime d'autorité sur la nature et le matériel ; le second démocratise la vie incluant le matériel et la nature (Blanke, 1996, p. 201). Les milieux urbains, particulièrement, ont été porteurs de la vision environnementaliste qui perd la nature de son horizon de réflexion, et cela très souvent au nom du « développement et des progrès modernes ». Par exemple, sur le plan des technologies, on peut comprendre que la fission nucléaire, science qui émane des cultures urbaines, n'est pas une façon de travailler en collaboration avec la nature dans son élément le plus minimal ; cela constitue une violence envers la nature que dénoncent, entre autres, les philosophes et les activistes de l'écologie⁷. La fission nucléaire a de plus servi comme outil d'élimination massive de citoyens dans des conflits armés. Cette technologie est donc elle-même violence tout comme l'utilisation que l'on en a fait.

Historiquement, les milieux urbains ont servi de lieux de séparation entre la nature et la culture, particulièrement par les sciences. Bruno Latour, au terme d'une analyse des sciences et de leur appréhension de la réalité, lançait un appel à une réconciliation avec ce qu'il nommait le « monde des objets », par opposition aux « quasi-objets » des sciences (1993, p. 142). Et en interprétant de manière large l'identité comme « sentiment d'appartenance », on ne peut éviter l'identité primordiale à la matière. Dans la vie de tous les jours et dans l'urbanité, cette appartenance à la matière se manifeste en contact avec l'environnement physique et social préconstruit avec lequel il faut souvent composer sans pouvoir le modifier en apparence. De cette perspective, l'identité à la nature vient compléter l'identité à des groupes culturels, mais on ne peut différencier l'une de l'autre, comme si l'appartenance était le propre des êtres vivants. Manuel Castells, auteur de *La société en réseaux* (1996), ajoute : « La construction de la vie, des institutions et de la politique autour d'identités culturelles collectives est historiquement la règle, et non l'exception. L'exception, en fait, ce sont les sociétés forgées à partir des États-nations qui ont surgi à la faveur du capitalisme et de l'étatisme à l'époque industrielle et qui se sont étendus à toute la planète dans leur expression coloniale » (1998, p. 34).

Si l'identité est double et si l'identité culturelle est souvent construite de l'extérieur, par l'État-nation par exemple, par consentement ou non, comment

alors comprendre l'identité urbaine pour qu'elle soit souple, contextualisée et, surtout, dynamique d'un mieux-vivre linguistique en urbanité ? Et comment appréhender scientifiquement ce contexte ? Pour répondre à ces questions, les approches socio-critiques théorisent ainsi l'identité⁸ dans la foulée du courant anti-essentialisme : « *Such internal complexities in our understandings of others reflect (and help us create) the internal tensions in the identities that claim us. One conclusion we may draw [...] is that we need to attend more to the negotiation of identities by their possessors, recalling always that each identity, however central it is to our self-conception, may in some situations simply not be the one we need* » (Appiah, 1992, p. 625).

Nous sommes donc conviés à réfléchir à l'identité du point de vue de l'individu choisissant sa collectivité, plutôt que du point de vue de l'individu au service d'une collectivité. Pour mieux comprendre ce que cela signifie, il est intéressant de considérer le contexte d'une identité plus problématique que la francophone. Sur le sujet de l'identité islamique, par exemple, Bilgrami en présente trois dimensions : sa contextualité (y compris son historicité), sa fonctionnalité et la nécessité d'une approche critique par rapport aux deux premières dimensions. Cette analyse propose que :

- dans sa contextualité, l'identité est individuelle. Elle est contextualisée sous diverses dimensions de généralité : famille, région, ville, pays, groupe linguistique, race, classe sociale, niveau économique, etc. Elle est le fruit d'une histoire particulière ;
- dans sa fonctionnalité, l'identité fait partie de la vie de tous les jours où elle est occasionnellement fonctionnelle. Elle est inévitablement multiple ;
- dans sa réflexivité, elle doit faire l'objet de réflexion pour l'individu, parce qu'elle est très souvent politisée ; elle est aussi l'objet de pression externe. Elle doit donc être l'objet d'un libre choix.

Lorsqu'on a posé ces éléments de l'identité, la question qui guide ces analyses ressort plus facilement : qu'advient-il à une collectivité si les individus n'y adhèrent pas ? La réponse à cette question est simple : si les individus n'y adhèrent pas librement, c'est qu'elle n'a pas lieu d'être.

Dans le cas de l'identité linguistique, le marqueur principal est l'utilisation ou la connaissance d'une langue, ce que nous avons conceptualisé comme des indices de francité (position d'appartenance plus forte), de bilingualité (position d'appartenance médiane) et de bilinguisme (position d'appartenance instrumentale). Cela se manifeste plus clairement dans des territoires multiethniques et plurilingues où l'usage d'une langue donnée depuis la tendre enfance permet à ceux qui l'entendent et la reconnaissent d'inférer l'affiliation ethnique du locuteur (Mufwene, 1997, p. 160). Ainsi, c'est la solidarité qui est l'aspect essentiel de l'identité, qu'elle soit linguistique ou autre. Mais en ce qui concerne le linguistique, elle se manifeste de manière descriptive par l'utilisation ou la connaissance de la langue. Et cette identité linguistique est double : à la fois comme être de langage et comme être d'une langue particu-

lière (Taylor, 1997, p. 241). Dans ce contexte, on peut interpréter les données statistiques sur la francophonie canadienne à l'extérieur du Québec comme un noyau d'adhésion à la collectivité. À partir de ce constat, il est important d'en établir les forces et les faiblesses. La prochaine section propose quelques-unes de ces forces.

Conditions de développement pour mieux vivre par le linguistique

Quels sont donc les avantages des communautés francophones vivant en milieu urbain et comment celles-ci peuvent-elles améliorer leurs conditions de vie, à la fois comme minorité linguistique et comme membres de milieux urbains ? Comment aussi peuvent-elles faire profiter les autres communautés de leurs richesses et de leurs acquis ? Quatre conditions sont importantes dans la conjoncture contemporaine : l'ascension d'idéologies de la solidarité qui permettent une participation accrue des individus à des communautés de partage ; l'abondance croissante de ressources interculturelles ; le réseautage dans la mondialisation ; enfin, les approches constructivistes en enseignement qui permettent l'éducation d'individus plus conscients d'eux-mêmes, de leur identité et, en même temps, de leur appartenance, dans une dynamique de réflexion critique. Ces quatre conditions sont particulièrement présentes en milieu urbain, puisqu'elles se sont même développées à partir de la ville, au même titre que les « progrès » économiques, technologiques et scientifiques.

Idéologies de solidarité

Au début du XXI^e siècle, deux paradigmes idéologiques à portée éthique s'affrontent à l'échelle planétaire, tant dans les discours que dans les pratiques sociales. Par idéologie, entendons, dans un sens large réfutant la vision marxiste de « fausse conscience » (Bouton et Bourricaud, 1989, p. 207), des cultures d'influences, des cadres premiers d'actions, d'idées et de cultures. À portée éthique, les idéologies s'affrontent, tant dans les discours que dans les pratiques sociales. Les idéologies sont formées de multiples variantes, selon les cultures et selon les époques. Inégalement positionnées, certaines sont acquises comme irréfutables. Les idéologies s'opposent ; mais elles s'influencent l'une l'autre aussi, s'interpénètrent, parfois se travestissent et se masquent de sorte que l'une ressemble à l'autre. Elles ne sont donc pas pures, ni dans leurs constructions, ni dans leurs institutions, ni dans leurs effets (Martel, 1995 ; 1998 ; Tollefson, 1991).

Or les idéologies de la concurrence sont aujourd'hui très largement majoritaires, alors que celles de la solidarité sont minoritaires mais ascendantes. Pourtant, l'émergence de ces idéologies de la solidarité vient concrétiser les mouvements identitaires et leur donner une théorisation qui est à la fois contextualisée, fonctionnelle et critique, selon les trois dimensions décrites antérieurement pour l'identité. Ces idéologies de la solidarité démystifient la concurrence constante entre communautés et établissent des conditions de

naturalisation et de soutien de la différence. Sur un axe égalitaire (horizontal), donc, des constellations d'idéologies fondées sur la solidarité et la complémentarité⁹ tentent d'effectuer un retournement de l'axe du pouvoir, tentent de résister aux organisations et aux relations socio-politiques parasitaires et prédatrices que favorise la compétitivité, voire de les contrer. Le paradigme qu'elles forment est aussi aujourd'hui le fruit de l'Occident par métissages de communications interculturelles et d'échanges intercivilisationnels. Ce paradigme de la solidarité repose lui aussi sur (au moins) quatre fondements épistémologiques :

- il réfute la notion de survie du plus fort et y substitue celle de *responsabilité* des plus forts envers les plus faibles¹⁰ ;
- il préconise la *complémentarité avec l'Autre* comme outil de développement humain ;
- il met en scène de *nouveaux acteurs* (individus activistes ou intellectuels, organisations non gouvernementales, communautés ethniques, linguistiques, etc.) qui résistent aux pouvoirs, à l'autorité et à la domination ;
- le Bien reposerait sur le *bien-être individuel* atteint par le développement collectif.

Cette constellation d'idéologies légitime et valorise la diversité en tant que diversité (et non comme stratégie), tant linguistique que culturelle, raciale, sexuelle, géographique. Ce faisant, elle reconnaît l'égalité des peuples, des communautés, des individus et favorise un *ethos* de non-violence en politique et dans les interactions humaines. La diversité n'y est donc pas marginale. Au contraire, la diversité est composée d'une diversité d'individus, d'« interactants » qui, au fil des ans, ont aussi acquis un vécu de minoritaire dans son sens de dominé (Tollefson, 1991, p. 15-16). La généralisation de ce paradigme pourrait peut-être être le « vrai progrès de l'humanité » tout comme le fait se rendre compte que les écologies qui fonctionnent sont celles « *that are characterized by predominantly mutually beneficial links and only to a small degree by competitive relationships* » (Mühlhäusler, 2000).

Par ailleurs, sur un axe hiérarchique (vertical, pour ainsi dire), les idéologies dominantes s'agglutinent autour de la notion – et de pratiques – de concurrence. La mondialisation des échanges et des sociétés permet l'intensification de ce courant en compétitivité, alors que la concurrence cesse d'être un moyen pour devenir aussi une fin en soi, un mode de vie (Petrella, 2002). Ces idéologies reposent sur (au moins) quatre piliers épistémologiques :

- inspirées par les théories de la soi-disant « loi de la sélection naturelle », elles concluent, à l'instar de Darwin¹¹, que la *survie est accordée aux plus forts*¹² ;
- la notion de *liberté* y est perçue comme un instrument de développement humain ;
- l'idée que le *profit*, extension du cadre économique, est une légitime et désirable récompense de l'activité humaine. Le profit représenterait le Bien ;
- l'argent, comme *instrument d'universalité*, gouverne les nécessités de positionnement.

Le positionnement dans les rapports de pouvoir est donc fonction du degré de profits obtenus. L'objectif de l'action y est instrumental. La technique et la raison sont des moyens efficaces pour atteindre des objectifs impersonnels.

Avec l'ascension des idéologies de la solidarité, les communautés minoritaires trouvent une raison sociale et un contexte favorable à leur développement distinct par l'acquiescement général de toute la société. La concurrence entre les groupes en est réduite.

L'abondance de ressources interculturelles

Les milieux urbains sont des lieux de concentration de ressources culturelles. Cet avantage n'a pas à être longuement étayé, comme celui du réseautage dans la mondialisation ; il fait partie de nos connaissances journalières. Les milieux urbains sont, et de tous temps ont été, des espaces de brassages interculturels, de sorte que les pratiques et les interprétations culturelles de tous les groupes sont à la disposition des autres individus et groupes qui souhaitent s'en prévaloir. Dans ce partage repose une valorisation intrinsèque de la différence et de ses manifestations, tant dans ses liens avec la nature et l'environnement que dans ses créations institutionnelles et sociales. L'interculturalité est donc l'une des forces positives qui peut aider actuellement à mieux harmoniser collectivités et environnements. Beaucoup de sociétés ont des liens privilégiés avec la nature et le monde matériel. Et c'est un chaînon inspirant pour nos analyses scientifiques, qu'elles portent sur l'identité, la gouvernance ou d'autres aspects de la vie.

Mais la plus grande abondance culturelle que possèdent les minorités, c'est justement leur condition de minoritaire. Pour apprendre véritablement à être solidaire, il est important d'avoir vécu le non-pouvoir ; cela permet un partage plus attentif aux prérogatives et aux besoins des autres. Dans un effort de solidarité donc, les minorités francophones, surtout celles des milieux urbains, doivent valoriser leurs expériences de minoritaires et les partager.

Le réseautage dans la mondialisation

Les technologies de la communication permettent également un partage et la construction d'identité d'affiliation au-delà des frontières géographiques. Mais la capacité de construire son environnement et son identité commence surtout par des mécanismes de contrôle et de prise de décision. Au Canada, l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés a, en 1982 et au cours des deux dernières décennies, éveillé la conscience sociale et politique à la nécessité du contrôle et du pouvoir décisionnel par et pour les minorités francophones. Il en est de même pour les individus et les communautés en milieu urbain, mais aussi en milieu rural. La différence majeure, par contre, est que les milieux urbains sont des milieux qui, par définition, adoptent une construction collective de l'environnement.

Les approches constructivistes

Pour atteindre une plus grande autonomie et une meilleure capacité de décision sur l'environnement et l'identité, il faut mettre en place une approche sociale constructiviste. Cela peut se faire, avec le temps, par une éducation transformative comme celle que favorisent les constructivismes. Ainsi, dans un effort de construire à partir de l'expérience et de déconstruire ce qui n'est pas nous (ou n'est pas souhaité) dans l'identité et la solidarité, il nous faut rejeter les approches contrôlantes et dominantes, celles-là mêmes que nous avons ailleurs appelées « instructivistes » (Martel, 2000b). En se fondant sur le rôle grandissant qu'a joué l'école dans le développement des humains, les théories d'apprentissage servent d'exemple en mettant l'accent sur deux dimensions : la participation active à des projets motivants et le travail en collaboration. Celles-ci constituent les deux éléments les plus importants des constructivismes : un fondement psychologique basé sur les écrits de Jean Piaget et une dimension psychosociale basée sur ceux de Lev S. Vygotsky.

En résumé, les constructivismes¹³ se rapportent à un paradigme éducatif postmoderne¹⁴ qui postule que l'apprenant construit sa propre interprétation des événements et de l'information. La connaissance n'est pas figée une fois pour toutes. Des tâches et les projets authentiques sont considérés comme motivants. La collaboration constante est une partie intégrante des pratiques. Les instructivismes¹⁵, d'autre part, se réfèrent aux modes éducatifs traditionnels basés sur le positivisme. Ils souhaitent cultiver chez l'élève des informations et des connaissances qui sont vues comme « vraies » et sont préconstruites indépendamment de l'apprenant, de sa situation, de sa culture.

Les constructivismes ont tendance à s'inspirer des courants humanistes et de leurs théories de l'enseignement. Ce fusionnement est exprimé ainsi par Carl Rogers (1902-1987) qui parle d'« environnements » d'étude bien avant que les constructivismes n'en adoptent le terme en signe de respect pour l'apprenant : *« Je sais que je ne peux pas enseigner quelque chose à quelqu'un, je peux seulement fournir un environnement dans lequel il pourra apprendre »*. Ce fusionnement actuel des théories constructivistes avec les humanismes offre une mise en perspective critique sur la connaissance et le langage. Il permet de constater que les significations sont historiquement situées, construites et reconstruites par le langage. Et le discours lie la connaissance et l'intérêt du locuteur. Une réflexion critique stimule donc le dévoilement de ces intérêts ; elle résiste à l'idée qu'il existe une signification simple de la réalité. Au lieu d'un projet paternaliste d'éducation, les constructivismes se rapprochent alors des tendances émancipatrices et d'autonomisation en éducation. Les constructivismes ouvrent également une porte interprétative vers l'interculturalisme, quoique cet aspect ne soit pas encore théorisé. Les savoirs étant des constructions de sens, il s'ensuit que chaque contexte social construit ses propres connaissances sous la forme de culture. Les constructivismes relativisent les savoirs en savoirs culturels, y compris la langue.

Conclusion

Cet article est volontairement plus théorique que pratique. Il souhaite servir de cadre d'inspiration, conformément au rôle de la conférence d'ouverture du colloque de l'ACFAS dont il est issu. Il trace un portrait multidimensionnel : statistique, tout d'abord, de la francophonie canadienne vivant en milieu urbain ; descriptif, ensuite, des études en urbanisme et en urbanité y compris des études sur l'identité ; il procède enfin à un repérage de quelques ressources idéologiques de la vie en milieu urbain en vue d'un développement de l'identité linguistique construite dans la liberté individuelle. Reste maintenant à continuer à théoriser ensemble, dans la pratique urbaine mais aussi rurale, de collectivités minoritaires aux identités construites par une éducation libéralisante et aux adhésions libres et enrichissantes.

BIBLIOGRAPHIE

- AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (2001), « Vers un monde urbain : énoncé pour des villes durables : <http://www.acdi-cida.gc.ca/cida_ind.nsf/vLUallDocByIDFr/70E00EC2B413308E8525698F006AEDC5?OpenDocument>.
- APPIAH, Kwame Anthony (1992), « Editor's introduction : multiplying identities », *Critical Inquiry*, vol. 18, n° 4.
- BILGRAMI, Akell (1992), « What is a Muslim ? Fundamental commitment and cultural identity », *Critical Inquiry*, vol. 18, n° 4, (Summer), p. 821-842.
- BIRKE, Lynda et Ruth HUBBARD (1995), *Reinventing Biology. Respect for Life and the Creation of Knowledge*, Bloomington, Indiana University Press.
- BLANKE, Henry (1996), « Marcuse's discourse on nature, psyche, and culture », dans David MACAULEY (dir.), *Minding Nature. The Philosophers of Ecology*, New York, Guilford Press.
- BLOMLEY, Nicholas (1994), *Law, Space, and the Geographies of Power*, New York, Guilford Press.
- BORGMANN, Albert (1992), *Crossing the Postmodern Divide*, Chicago, The University of Chicago Press.
- BOUDON, Raymond et François BOURRICAUD (1989), *A Critical Dictionary of Sociology*, Chicago, The University of Chicago Press.
- BULOT, Thierry, Cécile BAUVOIS et Philippe BLANCHET (2001), *Sociolinguistique urbaine. Variations linguistiques : images urbaines et sociales*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- CALVET, Louis-Jean et Auguste MOUSSIROU-MOUYAMA (2000), *Le plurilinguisme urbain*, Paris, Institut de la Francophonie/Didier Érudition.
- CASTELLS, Manuel (1996), *La société en réseaux*, Paris, Fayard.
- CASTELLS, Manuel (1998), « L'identité à l'ère de la mondialisation », *Le Courrier international*, n° 382 (4 mars), p. 34.
- COBARRUBIAS, Juan (1999), « Language legislation, ethnicity and urbanization », dans Kjell HERBERTS et Joseph G. TURI (dir.), *Multilingual Cities and Language Policies/Villes plurilingues et politiques linguistiques*, Vaasa-Vas (Finlande), Åbo Akademi University, p. 3-16.
- DALLMAYR, Fred et Thomas MCCARTHY (1977), *Understanding and Social Inquiry*, Notre Dame (Indiana), University of Notre Dame Press.
- DITTMAR, Norbert et Peter SCHLOBINSKI (DIR.) (1988), *The Sociolinguistics of Urban Vernaculars*, Berlin, de Gruyter.
- FALK, Richard (1995), *On Humane Governance. Toward a New Global Politics*, Pennsylvania, The Pennsylvania State University Press.
- FISHMAN, Joshua (1989), *Language and Ethnicity in Minority Sociolinguistic Perspective*, Clevedon (Philadelphie), Multilingual Matters Ltd.
- HABERMAS, Jürgen (1972), *Knowledge and Human Interests*, Boston, Beacon Press.
- HAMERS, Josiane et Michel BLANC (1982), *Bilinguisme et bilinguisme*, Bruxelles, Pierre Mardaga Éditeur.
- HERBERTS, Kjell et Joseph G. TURI (dir.) (1999), *Multilingual Cities and Language Policies/Villes plurilingues et politiques linguistiques*, Vaasa-Vas (Finlande), Åbo Akademi University.

- LATOUR, Bruno (1991), *Nous n'avons jamais été modernes : essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte.
- LUCKMANN, Thomas (1978), *Phenomenology and Sociology*, New York, Penguin Books.
- MACAULEY, David (1996), *Minding Nature. The Philosophers of Ecology*, New York, Guilford Press.
- MACKAY, William Francis (2000), « Prolégomènes à l'analyse de la dynamique des langues », *Diversité des Langues*, vol. V : <<http://www.telug.quebec.ca/diverscite>>.
- MARTEL, Angéline (1995), « Idéologies de la nation, idéologies de l'éducation au Canada entre 1867 et 1960 : le "bénéfice du locuteur" majoritaire ou minoritaire », *Revue canadienne de l'éducation/Canadian Journal of Education*, vol. 20, n° 3, p. 392-406.
- MARTEL, Angéline (1998), « Idéologies grammaticales et diversité. Réflexions sur l'actuelle pertinence sociopolitique et didactique de la grammaire », *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, vol. 24, n°s 1-2, p. 53-83.
- MARTEL, Angéline (2000a), « Constructing learning with technologies. Second/foreign languages on the Web », dans Michael WENDT (dir.), *Konstruktion statt Instruktion*, Frankfurt am Main, Peter Lang, p. 55-72 : <<http://ourworld.compuserve.com/homepages/michaelwendt/Seiten/Martel.htm>>.
- MARTEL, Angéline (2000b), « Des instructivismes aux constructivismes. Les technologies de communication et de savoirs pour l'enseignement des langues par Internet », *Cahiers du Centre interdisciplinaire des sciences du langage*, n° 15, p. 89-110.
- MARTEL, Angéline (2002), « De/constructing with global paradigms. On governance, democracy and policies for language communities », communication présentée au Congrès mondial sur la politique linguistique, 16-20 avril, Barcelone : <<http://www.linguapax.org/congres/taller4/Martel.html>>.
- MUFWENE, Salikoko (1997), « Identité », dans Mari-Louise MOREAU (dir.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Bruxelles, Mardaga.
- MÜHLHAUSLER, Peter (2000), « Ecology of languages », *Current Issues in Language Planning* : <<http://cilp.arts.usyd.edu.au/themes/CIPL-LEcology.html>>.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES (1995), « Global report on human settlements » : <<http://www.un.org/cyberschoolbus/habitat/background/bg2.asp>>.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES (2002a), « Is there a right to housing ? » : <<http://www.un.org/cyberschoolbus/habitat/background/bg4.asp>>.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES, (2002b), « Governance, participation and partnerships » : <<http://www.un.org/cyberschoolbus/habitat/background/bg5.asp>>.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES (2002c), « Partnership for the urban environment » : <<http://www.un.org/cyberschoolbus/habitat/background/bg7.asp>>.
- PETRELLA, Riccardo (2002), « Critique de la compétitivité. L'idéologie de la guerre économique et de la survie sociale des meilleurs à la lumière du 11 septembre » : <<http://www.attac.org/fra/list/doc/petrella3.htm>>.
- POLOME, Edgar (dir.) (1982), « Rural and urban multilingualism », dans *International Journal of the Sociology of Language*, n° 34, La Haye, Mouton.
- RISPAIL, M. (2000), « Quand les villes se mettent à chanter... Jalons pour un imaginaire urbain », dans Louis-Jean CALVET et Auguste MOUSSIROU-MOUYAMA (dir.), *Le plurilinguisme urbain*, Paris, Institut de la Francophonie/Didier Érudition.
- SANTACROCE, Michel (2002), « Lieux de ville : langue(s) urbaine(s), identité et territoire. Perspectives en sociolinguistique urbaine », *Marges linguistiques*, n° 3 : <<http://www.marges-linguistiques.com>>.
- STATISTIQUE CANADA (1998), « Recensement de 1996 : scolarité, mobilité et migration », *Le Quotidien* (14 avril) : <<http://www.statcan.ca/Daily/Francais/980414/q980414.htm>>.
- STREN, Richard (1992), *Une problématique urbaine : le défi de l'urbanisation pour l'aide au développement*, Toronto. Mimeo.
- TAYLOR, Talbot (1997), *Theorizing Language. Analysis, Normativity, Rhetoric, History*, Amsterdam, Pergamon.
- TOLLEFSON, James (1991), *Planning Language, Planning Inequality*, New York, Longman U.K. Group Ltd.

NOTES

1. « Les plus grandes régions métropolitaines de recensement du pays ont également connu un nombre important d'entrées et de sorties au sein de leur population. [...] Quinze des 25 régions métropolitaines de recensement ont affiché des pertes nettes au cours de la période de cinq ans, puisque le nombre de personnes qui ont quitté ces régions pour aller vivre ailleurs au Canada était supérieur au nombre de celles qui y sont arrivées. » Voir <<http://www.statcan.ca/Daily/Francais/980414/q980414.htm>>.
2. Voir <http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/popula_f.htm#car>.

3. On obtient ces chiffres en reportant le nombre de personnes qui, à l'extérieur du Québec, ne connaissent que le français (statistiques sur la connaissance des langues officielles), sur le nombre de personnes de langue maternelle française (unique, double ou multiples). En 1996, 127 375 personnes connaissaient seulement le français alors qu'on dénombrait 993 870 personnes de langue maternelle française, ce qui donne 12,82 %.
4. Comprend les 20 régions métropolitaines de l'extérieur du Québec. Ottawa-Gatineau fait exception par sa bilingualité, sa francité et son bilinguisme. Cette région, qui regroupe une partie de la population du Québec, soit 307 445 personnes de la région de l'Outaouais, montre qu'en matière de langues, les frontières n'empêchent pas l'influence de part et d'autre.
5. On trouvera les tableaux intégraux de ces données sous <<http://www.amartel.net>>.
6. Voir, par exemple, Organisation des Nations Unies (2002b) : « *But the major public choices demand wide participation and debate, involving not just governmental agencies but also diverse, representative and accountable non-governmental organizations. A main objective of good governance as it relates to participation is to encourage a political leadership that reflects and promotes ideals of good citizenship, such as informed participation, compassion and fairness* ».
7. Voir Macauley (1996).
8. Classe socio-économique, ethnie, âge, sexe, niveau d'éducation, profession, langue : tels sont les principaux marqueurs de l'identité.
9. Pour une description de ces deux paradigmes et des tableaux de comparaison, voir Martel (2002).
10. C'est d'ailleurs ce que tentent de faire les droits de la personne, les droits fondamentaux, les droits des minorités, etc.
11. On trouve des variantes de cette position chez Hobbes : « L'homme est loup pour les autres » ; chez Spencer : « La sélection des plus aptes » ; chez Nietzsche : « L'importance du héros ».
12. Or nous savons que cette façon de voir le vivant est largement fautive et que les sociétés solidaires existent tant chez les animaux que chez les humains ; mais que les sciences les ont largement ignorées à cause de la dominance des idéologies de la concurrence. Voir Birke et Hubbard (1995) et Singer (1990).
13. Pour des références sur constructivismes et applications pédagogiques, voir :
<<http://www.stemnet.nf.ca/~elmurphy/emurphy/refer.html>> ;
<http://carbon.cudenver.edu/~mryder/itc_data/constructivism.html> ;
<<http://thorplus.lib.purdue.edu/~techman/conbib.html>>.
14. Pourtant, les constructivismes ne sont pas nouveaux. Par exemple, Rousseau et Montaigne ont préconisé ces principes. Ce qu'il y a de neuf cependant, c'est la convergence entre les courants humanistes en éducation et les constructivismes, tout comme l'avantage que les technologies fournissent dans des environnements et des projets de type constructiviste.
15. Dans cet article, le behaviorisme est considéré comme faisant partie des théories instructivistes parce que, comme ces dernières, il favorise un rôle autoritaire pour l'enseignant-programmeur.